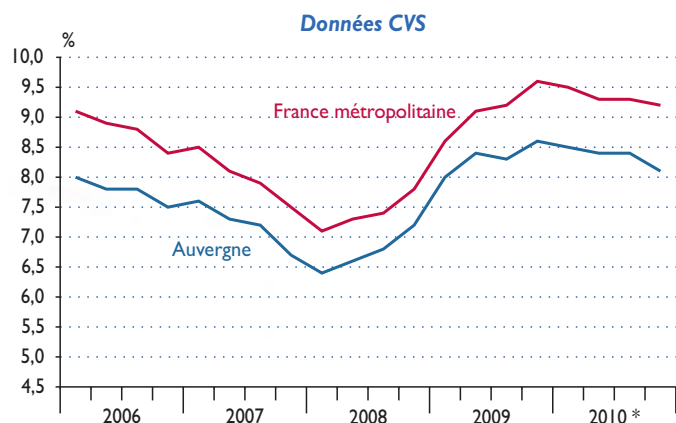
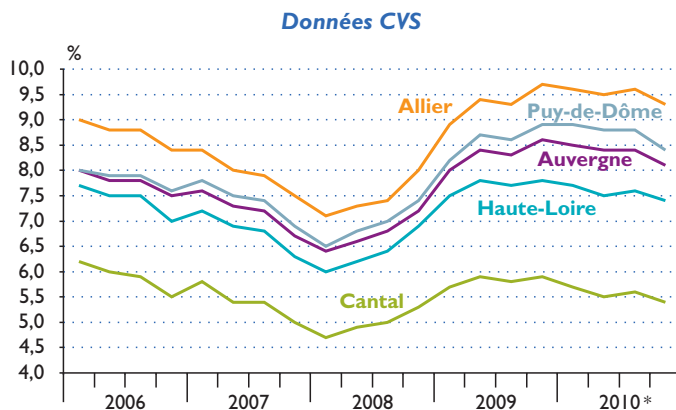


**Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle**


\*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

**Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle**


\*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

**Une réduction plus rapide qu'en moyenne nationale**

Le taux de chômage enregistré en Auvergne à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2010 s'établit en données corrigées des variations saisonnières à 8,1 % de la population active contre 9,2 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Ces chiffres marquent une légère amélioration du marché du travail par rapport à la situation observée au trimestre précédent : - 0,3 point en Auvergne et - 0,1 point à l'échelon national. Sur une année la baisse est plus forte puisqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, les taux respectifs étaient de 8,6 % en Auvergne et de 9,6 % pour l'ensemble de la métropole.

**Évolution favorable dans les départements**

Au niveau départemental, les résultats du 4<sup>e</sup> trimestre traduisent également une évolution favorable du marché du travail. Dans l'Allier, le taux de chômage atteint 9,3 % de la population active, soit - 0,3 point par rapport au trimestre précédent et - 0,4 point sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2009. Depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2008, il demeure légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Depuis 2006, le taux de chômage cantalien reste inférieur à 6,0 %. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2010, il s'établit à 5,4 %, soit une baisse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent et de 0,5 point sur un an.

En Haute-Loire, le taux de chômage (7,4 %) diminue de 0,2 point par rapport au résultat du 3<sup>e</sup> trimestre 2010. L'évolution annuelle atteint - 0,4 point.

Le Puy-de-Dôme n'échappe pas à la tendance générale. Dans ce département, l'année 2010 s'achève aussi sur une évolution favorable. Le taux de chômage de 8,4 % est en retrait de 0,4 point par rapport au trimestre précédent et de 0,5 point sur un an.

► Alain BATIFOULIER, Insee

**► Méthodologie**

Les taux de chômage localisés sont calculés, pour une zone, en rapportant le nombre de chômeurs présents à la population active (somme de la population active occupée et du chômage).

Le nombre de chômeurs est obtenu par ventilation du chômage au sens B.I.T. (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) à chaque trimestre. Le chômage total brut ainsi obtenu est ensuite corrigé des variations saisonnières.

Le calcul de la population active s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, trimestrialisées à partir des évolutions conjoncturelles de l'emploi (source URSSAF).

## Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

	2009	2010			
	4 <sup>e</sup> trimestre	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre *
Allier	9,7 %	9,6 %	9,5 %	9,6 %	9,3 %
Cantal	5,9 %	5,7 %	5,5 %	5,6 %	5,4 %
Haute-Loire	7,8 %	7,7 %	7,5 %	7,6 %	7,4 %
Puy-de-Dôme	8,9 %	8,9 %	8,8 %	8,8 %	8,4 %
<b>Auvergne</b>	<b>8,6 %</b>	<b>8,5 %</b>	<b>8,4 %</b>	<b>8,4 %</b>	<b>8,1 %</b>
France métropolitaine	9,6 %	9,5 %	9,3 %	9,3 %	9,2 %

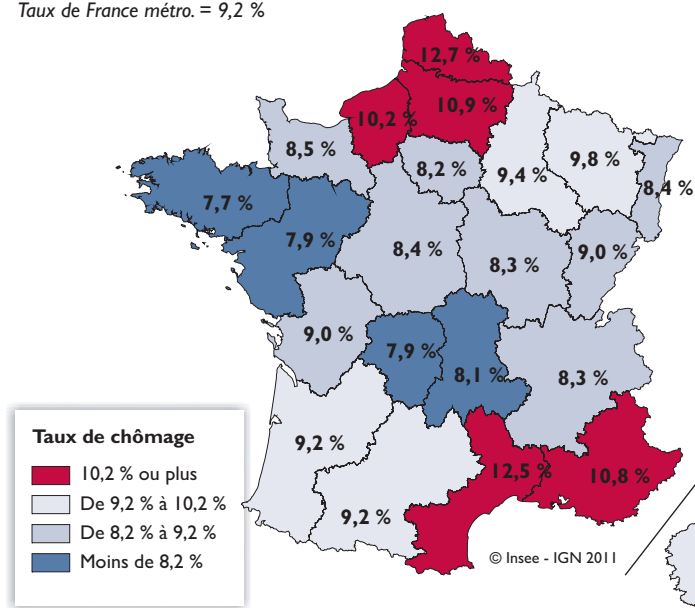
\* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

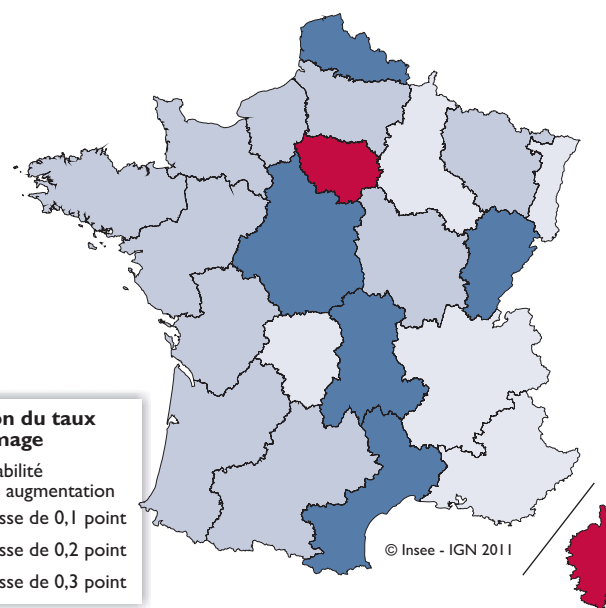
### » Taux de chômage régionaux au 4<sup>e</sup> trimestre 2010

### » Variation du taux de chômage régional entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2010

Taux de France métr. = 9,2 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : [www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)